



Bangui, le 01 SEPT 2025

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

NOM DU PAYS : REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
NOM DU PROJET : PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE
TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE
N° IDENTIFICATION : P 175235
FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE
N° DU DON IDA : E 215 - CF
INTITULE DE LA MISSION : Recrutement d'un Consultant chargé de réaliser l'étude d'évaluation de
l'utilisation multisectorielle des ressources en eau de la rivière Oubangui.
N° DE REFERENCE DU STEP : PRACAC-56/SC/QC/25.

1. La République Centrafricaine a négocié et obtenu un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC). L'objectif du Projet est d'améliorer la Connectivité régionale et le commerce entre la République Centrafricaine et la République du Congo. Pour la République Centrafricaine, il s'agit de relever les défis identifiés le long du corridor multimodal de transport fluvial et routier afin de redynamiser et soutenir l'activité économique de la sous – région le long du corridor 13 de manière durable, résiliente au climat et plus sûre en atténuant la dépendance actuelle vis-à-vis du corridor routier Bangui – Douala.

2. Concernant les activités à mettre en œuvre, il s'agira de (i) remettre en état les infrastructures prioritaires de transport, (ii) faciliter le commerce aux niveaux régional/bilatéral et local, (iii) améliorer la gouvernance et capacité institutionnelle au niveau régional, (iv) assurer la soutenabilité financière du secteur, la pérennité des investissements et la maintenance et, (v) améliorer infrastructures socioéconomiques pour avoir un réel impact local. Le Projet se concentre sur la RCA et le Congo mais vise à avoir des retombées spatiales potentiellement bénéfiques pour quatre pays au niveau sous – régional à savoir le Congo, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo et le Tchad.

3. Pour la République Centrafricaine, le Projet est élaboré autour de cinq composantes dont les principales activités retenues sont :

- La construction de la section de route Bossembélé – Bossangoa ainsi que les voies rurales d'accès au corridor ;
- La remise en état d'infrastructures portuaires le long du fleuve Oubangui ;
- Et quelques infrastructures sociocommunitaires ciblées le long du corridor.

4. Le Gouvernement Centrafricain donc a l'intention d'utiliser une partie de ressources du don pour financer les services des consultants pour **réaliser l'étude d'évaluation de l'utilisation multisectorielle des ressources en eau de la rivière Oubangui.**

5. Les Services de Consultant « services » comprennent les tâches suivantes :

- Faire une analyse préliminaire (infrastructures, usages, environnement institutionnel, etc.) ;
- Elaborer une étude de la demande en eau

- Evaluer les ressources en eau ;
- Elaborer le plan de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) du sous bassin de l'Oubangui qui s'appuie sur le SDAGE ;
- Consulter et faciliter les concertations des parties prenantes ;
- Rédiger les rapports et tout autre document nécessaire ;
- Appuyer la CICOS dans l'organisation des ateliers.

6. Le Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics, par le biais de l'Unité de Gestion du Projet, invite les Consultants de Firme admissibles (preuves d'existence légale) à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus.

7. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. Les dossiers de candidature comprendront les éléments essentiels suivants :

- (a) Une brève description de l'entreprise expliquant l'activité principale, les compétences générales du Cabinet, le nombre d'années d'existence et les qualifications professionnelles du Cabinet dans le domaine de l'évaluation des ressources en eau ;
- (b) Une présentation succincte de l'organisation technique et administrative de la firme (Organigramme) ainsi que le nombre de membres clés de son personnel ;
- (c) Une brève description d'au moins 3 expériences similaires réalisés incluant les références y relatives durant les dix (10) dernières années.

8. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- (a) Avoir démontré une expérience confirmée de 10 ans ou plus dans l'évaluation des ressources en eau dans les projets de développement ;
- (b) Avoir exécuté au moins trois (3) missions similaires satisfaisants par le Client (la réalisation des missions dans les projets financés par la Banque mondiale et ou dans le pays serait un atout) ;
- (c) Disposer d'une équipe d'Experts, notamment un Hydrologue, spécialiste en GIRE, chef d'équipe, un (1) spécialiste en Géomatique (systèmes information géographique et télédétection) et un (1) Sociologue, spécialiste en analyse statistiques, capable de réaliser la mission ;
- (d) Démontrer d'une bonne connaissance de la région et particulièrement le pays.

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte. La liste restreinte comprendra au minimum **cinq (5) firmes et au maximum huit (8) firmes** conformément aux Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale, 6^{ème} édition de Février 2025.

9. Il est porté à l'attention du consultant que les dispositions du paragraphe 3.23 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêt sont applicables.

10. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection fondée les Qualifications des Consultants (SQC)** telle que décrite dans le Règlement de « Passation des Marchés dans le cadre du financement des projets de développement « Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants ». La version courante du règlement susmentionné est accessible au site Web de la Banque Mondiale sur [http : //www.worldbank.org/procurement](http://www.worldbank.org/procurement) en cliquant sur « New Policy and Regulations ».

11. Les cabinets intéressés peuvent s'associer avec d'autres pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire. 

Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures des bureaux de 9 heures à 15 heures, heure locale.

12. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées par porteur sous pli cacheté en trois (3) exemplaires au plus tard le **Judi 18 Septembre 2025 à 13 heures, heure locale** à l'adresse suivante.

Attention : **Monsieur Noel NGOYA**

Coordonnateur du Projet Régional d'Amélioration des Corridors
de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale

Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics

B.P 978 Bangui – République Centrafricaine

Tél.: (+ 236) 75 56 07 79 / (+236) 75 50 33 17

Courriel : ngoyawambai@yahoo.fr, biguekola@yahoo.fr,
g.pounaba@yahoo.com

Les manifestations d'intérêt soumises par voie électronique ne sont pas autorisées.

13. Elles doivent être transmises avec la mention : « *Manifestation d'Intérêt – Recrutement d'un Consultant chargé de réaliser l'étude d'évaluation de l'utilisation multisectorielle des ressources en eau de la rivière Oubangui* ».
14. L'ouverture des manifestations est prévue le **Judi 18 Septembre 2025 à 13 heures, heure locale** dans la salle de réunion de la Coordination du PRACAC.



**Le Ministre chargé de l'Équipement et
des Travaux Publics**

Mathieu Eric ROKOSSE - KAMOT